

étoit cependant un préliminaire indispensable à l'élection d'un nouveau Roi.

Les exorbitances sont les abus qui se sont commis sous le dernier Regne, & qu'il seroit toujours utile de reparet, avant que d'entrer dans un nouveau Gouvernement. Il faut avouer même que ces exorbitances s'étoient multipliées sous le feu Roi, & l'on avoit proposé dans la Diette de Convocation de les examiner avant l'élection : D'un autre côté, il faut que la Cour de Vienne avoie, que très-souvent on a renvoyé à la Diette du Couronnement l'examen des exorbitances, pour peu que la République ait eu des raisons de différer cet examen, mais la Nation Polonoise a-t-elle jamais eu des raisons plus pressantes, ou plutôt de nécessité plus indispensable pour retarder cet examen que dans l'occasion présente ? L'Armée Rusienne étoit entrée en Pologne avant l'ouverture de la Diette ; elle s'avançoit vers le Camp d'élection, ses vûes n'étoient pas secrettes ; elle vouloit, selon l'expression même du Général Moscovire, obliger les Polonois par esperance, ou par crainte à élire l'Electeur de Saxe. La République avoit trop d'intérêt à ne se pas donner un tel Maître, elle vouloit élire & proclamer un Roi avec liberté ; elle ne vouloit pas recevoir un Souverain d'une Nation dont elle est indépendante. Les momens étoient précieux, il falloit ou hâter l'élection, ou l'abandonner aux Russiens : C'est ce qui a déterminé la Diette à renvoyer au tems du Couronnement du Roi, l'examen des exorbitances ; l'usage, l'équité, la nécessité autorisoient ce délai. Après tout, la République n'est responsable à personne de ce qu'elle croit devoir faire, pour reparet les abus qui peuvent s'introduire dans son administration.

L'Empereur prend toute l'Europe à témoin, que